



27 novembre 2024

M. Steve Morneau, directeur  
Mme Alexandra Fortin  
École Ste-Hélène  
11 rue St-Maurice, Lévis, G6Z 7J4

Monsieur, Madame,  
Suite à votre demande de soutien financier qui servirait à équiper votre école de matériel pour le hockey cosom, le conseil d'administration de la Fondation Bob Bissonnette, composé de 7 membres, a décidé de réserver, pour une période de six mois une somme pouvant atteindre (2500,00) \$ pour financer le hockey cosom seulement .

Bien sûr, nous comptons que vous accomplirez les objets de visibilité que vous offrez dans votre demande de soutien, soit : *«Mention dans l'info parents et sur le site internet de l'école. Si des collants de la Fondation sont disponibles, nous pourrions les apposer sur les bâtons de hockey cosom.»*

La Fondation Bob Bissonnette apprécie cette visibilité, car plus les gens connaîtront notre fondation, plus ils partageront nos objectifs. Ainsi, la Fondation souhaite que vos réseaux sociaux affichent un lien avec le site : [www.fondationbobbissonnette.com](http://www.fondationbobbissonnette.com) Par ailleurs, la Fondation vous fera parvenir un coroplaste de 2 pieds par 2 pieds que nous souhaitons voir installé sur votre cabane de départ.

Un détail : nous vous demandons de **faire inscrire le nom de la Fondation Bob Bissonnette**, avec l'adresse qu'on trouve au bas de cette lettre sur la facture des équipements achetés (en inscrivant bien clairement les taxes), car nous entendons faire un déboursé maximum de (2500,00) \$ au commerçant. Cela nous permet de récupérer les taxes et ainsi de faire au moins trois soutiens additionnels par année.

Félicitant votre personnel et vous-mêmes pour votre engagement au service des enfants, nous vous souhaitons plein succès dans cette initiative. Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Grégoire Bissonnette*

Grégoire Bissonnette  
Au nom du conseil d'Administration de la Fondation

Les signatures de Steve Morneau *Steve Morneau* et de Alexandra Fortin *Alexandra Fortin* signifient que l'École Ste-Hélène accepte les modalités de visibilité inscrites dans cette lettre. Après réception par internet de cette lettre signée, on vous autorisera à acheter le matériel; puis on prévoira une remise officielle par la suite.